VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE PAS DE RESERVE.

VENTE EN PARTAGE DE PRODUCTEUR DE BONS REVENUS

BATISSES DOUBLES, SIMPLES ET A DEUX ETAGES,

PREMIER, QUATRIEME ET SIXIEME DISTRICTS.

ACTIONS COMPTES COURANTS ETC.

John George Loesch et al vs les Mineurs Gertrude Loesch et al—97 115, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un autre jugement rendu et signé le 13 juillet 1911 par ledit juge dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé la propriété foncière et biens mobiliers décrits comme suit, à savoir—

1. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Quatrième District, dans l'Ilet 276, borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rampart, désigné comme lot 2, mesurant 42 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur, situé à 108 pieds de l'encoignure de la rue Rampart. Numéros municipaux 1920-22 rue Washington, étant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté.

2. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, Ilet 276, borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rampart, mesurant 28 pieds de face à l'avenue Washington, 200 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Rampart sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Dryades, de là il se rétrécit 3 pieds et a une deuxième profondeur de 100 pieds et a une largeur de 25 pieds dans le fond, composé de 25 pieds sur lot 19 et 3 pieds du lot D. Nos municipaux 1916-18 avenue Washington. Etant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté et une chambre dans le fond.

3. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le même District et tel que la propriété ci-dessus, désigné sur le plan d'assessement comme lot 16, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 124 pieds de profondeur, numéros municipaux 2841-43 rue Dryades, étant un cottage double ayant 6 chambres de chaque côté.

4. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet 283, borné par les rues Rampart, Saratoga, Sixième et Washington, désigné comme lot 16, mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 150 pieds, numéros municipaux 2836-38 rue Saratoga, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

5. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District, Ilet 332, borné par les rues Washington, Liberté et Howard, désigné comme lot 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 127 pieds, 11 pouces et 5 lignes, numéro municipal 2315 rue Washington, étant un cottage simple avec 3 chambres.

6. Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, etc., dans le Quatrième District, dans l'Ilet 314, borné par les rues Quatrième, Troisième, Franklin et Liberté, désigné par le No 4, commençant 90 pieds de l'encoignure des rues Franklin et Quatrième et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et quatre lignes. Numéros municipaux 2213-15 rue Quatrième étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

7. Deux lots de terre dans le Quatrième District, dans l'Ilet 435, borné par les rues Première, Deuxième, Prieur et Johnson, désigné par les numéros 17 et 18; le lot 17 mesurant 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds, 6 pouces; le No 18 mesurant trente pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Deux ème sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 125 pieds, 6 pouces, plus ou moins, formant l'encoignure des rues Deuxième et Prieur.

8. Un lot de terre, avec améliorations, etc., dans le Premier District, l'Ilet 500, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné comme lot 17, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras, 29 pieds 11 pouces et 7 lignes dans le fond; 96 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, et 98 pieds sur la ligne du lot 18. Numéros municipaux 2952-54 rue Poydras, étant un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

9. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, l'Ilet 500, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné par le No 18, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds sur la ligne du fond, 98 pieds sur la ligne du lot 17 et 99 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé, numéros municipaux 2950 rue Poydras étant une bâtisse à deux étages ayant environ 12 chambres.

10. Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses dans le Quatrième District, Ilet 284, borné par les rues Emparis, Washington, Saratoga et Quatrième, étant une moitié du lot 8, vers la rue Quatrième, mesurant quinze pieds de face à la rue Sud Rampart sur 120 pieds de profondeur, numéro municipal 2723 rue Sud Rampart, un cottage simple ayant 3 chambres.

11. Un lot ou portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., dans le même District et tel que le ci-dessus, désigné par les lettres A et B arpenté par George De Armas le 26 octobre 1906, le lot A mesurant 31 pieds de face à la rue Sud Rampart sur 120 pieds de profondeur, et le lot B mesurant 14 pieds de face à la rue Sud Rampart sur 120 pieds de profondeur, numéros municipaux 2725-27-29 rue Sud Rampart.

12. Un lot de terre, avec améliorations, dans le Sixième District, Ilet No 1—Friburg, borné par les rues Pine, Elm, Lowerline et Magnolia désigné par le No 20, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur. Numéros municipaux 1017-19 rue Lowerline, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

Aussi vingt-et-une actions de la New Orleans Land Co., valeur au pair $10 chacune.

Vingt-cinq actions de la National Realty Co., Ltd, valeur au pair $10 chacune.

Vingt-cinq actions de la Third District Savings Bank and Trust Co., valeur au pair $10 par action.

Quatre-vingts actions de la Colonial Bank and Trust Company.

Un lot de comptes courants.

Conditions—Comptant pour les actions et comptes courants. Propriétés foncières: Une moitié ou plus comptant, le balance s'il y en a, en un et deux ans, à l'option des acquéreurs, représenté par billet ou billets, portant sept pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et des polices non-expirées d'assurances et de payer pour les actes de vente pardevant E. L. Weil, notaire. Les loyers ne devront appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

J. F. C. Waldo et Gabriel Fernandez, avocats pour les mineurs.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

Louis C. Spear & Co.

VENTE EN PARTAGE.

CE CHARMANT COTTAGE SIMPLE,

No 5710 RUE DAUPHINE, Mesurant 61'x129'

La vente absolument et positivement sans limite ou réserve pour effectuer un partage, dans l'affaire de August Stritzinger vs Elizabeth Schenck, son épouse, No 93,612 du Dossier de la Cour Civile de District.

JEUDI, 10 AOUT 1911, A MIDI, Au No 311 Rue Baronne.

Conditions—1/3 ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de 1 an de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 0/0 de la date du passage de l'acte de vente. L'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant assumer et payer en dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911, et de passer l'acte de vente à ses frais pardevant son propre notaire, et ne devra recevoir ce loyers qu'à partir du passage de l'acte de vente et de payer sur acompte 10 0/0 pour lier la vente avec

LOUIS C. SPEAR, Encanteur,
825 rue Union.

23 juil—23—août 10

Louis C. Spear & Co

Vente du Contenu du Cottage Magnifiquement Meublé, No 5710 rue Dauphine.

Consistant d'un Piano et autres Meubles de Salon, Meubles de Salle à Manger, de Chambre à Coucher et Ustensiles de Cuisine et autres Effets Mobiliers, le tout d'après l'inventaire enregistré. Vente pour effectuer un partage dans l'affaire de August Stritzinger vs. Elizabeth Schenck, son épouse, No 93,612 du Dossier de la Cour Civile de District, JEUDI, le 3 août 1911, à 10:30 heures a. m.

Conditions—Comptant.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.
825 rue Union.

23 juil—23—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion pour Accueillir un Charmant Cottage Double

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

Nos 3100 et 3102 RUE ST-PHILIPPE, COIN LOPEZ,

Entouré par des Lignes de Chars et Autres Agréments.

SUCCESSION DE PAUL A. MEYER.

No 96,288—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO., Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu MERCREDI le 2 août 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre étant daté et signé du 20 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 432 borné par les rues St Philippe, Dumaine, Bourbon et Lopez désigné par le No 16 mesurant plus ou moins trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ledit lot formant le coin des rues St Philippe et Lopez.

Les améliorations consistent d'un char-banc double ayant galerie sur le devant, plusieurs chambres et chambre à bains de chaque côté, aussi hangar, citerne, lieux d'aisance de chaque côté, promenade en schillinger, etc.

Etant la même propriété acquise par Paul A. Meyer durant la communauté existant entre lui et Mme Armantine Raymond Meyer, son épouse, de L. A. Charbonnet, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 17 décembre 1908, enregistré dans le livre des transferts 222, folio 540.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la part ou du crédit de ladite vente devant être représentée par un billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège spécial sur la propriété vendue avec les autres clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être tenue assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets l'acquéreur devant payer en sus et plus du montant de son encchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911, les frais de tous certificats nécessaires en vertu de la loi et pour l'acte de vente pardevant Herman Michel, notaire, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

WILLARD & EISEMAN, Encanteur
Herman Michel et Lesteva, avocats.

16 juil—16 23 30—août 6 13 16

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CATHERINE LANGE APO NE DE CHARLES FOGHT NO 96,083.

COTTAGE DOUBLE, AYANT DEUX ETAGES DANS LE FOND,

NO 1835 AVENUE LAFAYETTE,

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO 311 RUE BARONNE, MERCREDI, LE 16 AOUT, A MIDI.

VENTE PAR WILLARD & EISEMAN—En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, et adressé à Meyer Eisman, encanteur, nous vendrons à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans l'Ilet 257, du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et en-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et en-dessus du prix d'achat. L'acquéreur toutefois ne loyers à dater du jour où l'acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur,
Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété de Choix du Deuxième District,

No 1118 Chemin du Bayou ou rue Hôpital, entre les rues Rampart et St-Claude.

Succession de Joseph Moneada et Catherine Manoce Moneada, son Epouse.

No 98,601—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(2ème étage)—JEUDI le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement en et rendu en cour ouverte le 19 juin 1911, et là et signé en cour ouverte le 20 juin 1911 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Joseph Moneada et son épouse Catherine Manoce Moneada, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 111 borné par les rues Chemin du Bayou ou Hôpital, Ursulines, Rampart et St-Claude, mesurant, en mesure américaine, vingt six pieds, six pouces et deux lignes (26' 6" 2") de face à la rue Chemin du Bayou sur cent cinquante-quatre pieds, sept pouces (154' 7") de profondeur entre lignes égales et parallèles, désigné par le numéro deux (2) sur un plan par E. Sauvoyer, daté du 12 mars 1850, annexé à un acte de C. Orcuet, ancien notaire, daté du 24 juillet 1850.

Les améliorations sont connues comme No 1118 Chemin du Bayou ou rue Hôpital, comprenant une bâtisse en bois à deux étages contenant quatre chambres, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, étables pour chevaux, citernes, etc. Lesdites améliorations et près des Ursulines, écoles et églises. Le terrain est exceptionnellement profond.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant assumer en dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Clifford M. Estelle, notaire.

Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

John L. Feitel, Emile Pomes et J. Wagner, avocats.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple No 2819 avenue Washington, entre les rues Clara et Willow, ayant cinquante pieds neuf pouces de face sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds.

Mme Margaret Baumann, Veuve de Frank Lamothe, maintenant épouse de Owen Maloney vs Louis Zurchheuser et als. No 96,655 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, Honorable Porter Parker, Juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau 826 rue Union. JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement en et rendu en cour ouverte le 20 juin 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le procédera à la vente au plus offrant à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans l'Ilet 257, du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, suivant le plan de Louis Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et en-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et en-dessus du prix d'achat. L'acquéreur toutefois ne loyers à dater du jour où l'acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur,
Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre, Rue Claiborne, entre Joséphine et Melpomène, Ilet Derbigny.

Dans l'affaire de Rosell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Roesch.

No 97,158 Cour Civile de District, Division A.

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 20 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, le vendredi à l'enchère publique, MARDI, le 1er août 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant située dans la Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 414, sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Derbigny et Melpomène, et mesurant plus ou moins 129 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle il a une façade de 44 pieds 11 pouces avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine de 281 pieds.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1911, et payer pour tous certificats et l'acte de vente pardevant W. F. Brewer, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

CHARLES POTH, Encanteur,
National Realty Co. Ltd.

Ansley & Ansley, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 1

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme MARGARET ROHR, INDIVIDUELLEMENT ET COMME ADMINISTRATRICE VS Mme CATHERINE W. BOWERS.

No 96,645—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI LE 25 JUILLET 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté du 20 juin 1911, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième District de cette ville, carré borné par les rues Berlin, Laurel, Milan et Octavia, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-huit pieds dix pouces et trois lignes de front, sur Berlin sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises à ardoises du toit, contenant cinq chambres, office, galeries, citerne, savoir, etc., et est désigné par le numéro municipal 705 de la rue Berlin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit représenté par des billets de l'acquéreur payables à un et deux ans après leur date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis pour leur paiement par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer toutes les certificats taxes de 1911 et l'acte de vente pardevant Gerard J. Unterreiner, notaire en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 0/0 du prix d'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de l'adjudication.

24 juin—24—juil 2 9 23 26

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,—W. A. Kernaghan Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 juillet 1911 de l'Hon E K Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 1546, autrefois l'Ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1374, autrefois l'Ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dergenois), Law, St-Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originellement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St-Antoine et Dergenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. K. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

23 juil — 23 30—août 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple en Bois, élevé de terre.

No 738 Avenue Louisiana.

Succession de William Harvey.

No 97,382—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 juillet 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Peter Parker, juge de la Division D, maintenant en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Le joli cottage simple en bois, élevé de terre No 738 avenue Louisiana, sur du "concrete" et briques, contenant galeries 3 chambres bien tapissées, ayant large chemin sur le côté pour voiture sur un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Deachaise, Chippewa et Annonciades, désigné par le numéro 19, lequel dit lot mesure 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant payer toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911, les frais de tous certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 3 août 1911 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de James et Clara Christie, No 96,607, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 39, sur un devis par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 2 décembre 1909, et mesurant d'après ledit devis 24 pieds 11 pouces de face à la place Desaix à son intersection avec le Chemin Gentilly sur 374 pieds 11 pouces de profondeur à l'avenue St-Bernard, 346 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 40 sur l'ediit devis et 168 pieds 10 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage simple en bois à un étage contenant galerie et quatre chambres et une bâtisse à un étage dans le fond contenant deux chambres "out house", etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreyfus notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, H. A. Mills, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Substantiel en Bois à un Etage,

Nos 1926-1928 rue Villeré.

Succession de Oscar Estorgal et de Philomène Solis, son épouse.

No 97,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 6 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double substantiel en bois à un étage, Nos 1926-1928 rue Villeré, contenant 4 chambres, cabinet sanitaire, hangar etc., sur un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Tonro et Bourbon, désigné comme lot No 14 de l'Ilet 509 sur le rôle d'assessement de la Paroisse d'Orléans et par la lettre B sur un plan de D'Hémécourt, le 11 décembre 1850 déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 45 pieds 7 pouces de face à la rue Villeré sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, dans un voisinage non peuplé ayant un bon service de chars, loué au taux de $144 par an.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

16 juil—16 22 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURBETTE.

Succession de Mme Mary Woodson.

No 97,243—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le joli cottage en bois double à un étage, Nos 1232-1234 rue Burbette, retiré de la banquette, contenant galerie 5 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 154, borné par les rues Fern, Burbette, Oak et Plum, ledit lot est désigné par le No 9 et mesure d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire le 24ème janvier 1871, 30 pieds de face à la rue Burbette sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composé du tout du lot 9, et 30 pieds de fond du lot 11, a été d'après un plan dressé par E. C. Brown voyer daté du 25 septembre 1909, annexé à un acte de vente passé pardevant J. F. Meunier, notaire, le 29 janvier 1910, acquis par Mary Edwards épouse de William Woodson, par jugement de la Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Richard Edwards et son épouse. Enregistré, livre des transferts 229, folio 297. La rue Plum est asphaltée, près des lignes de chars et dans une section qui démontre des améliorations rapides.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Samuel F. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,544—Division B—Attendu que Mme Melanie Bernard, veuve de Samuel F. Smith, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel F. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.

15 juil—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

J. L Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 95,205

Succession de Mme Félicie Oubre, veuve de Raphael Beauvais.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dossier No 95,205, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Félicie Oubre, veuve de Raphael Beauvais, lé dit ordre daté et signé le 17 juillet 1911 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 24 août 1911 la propriété foncière décrite en l'inventaire enregistré, ci-après, à savoir

1. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District, dans l'Ilet No 39, borné par les rues Constantinople, Marengo, Chestnut et Colisée, désigné comme lots 18 et partie de 17 sur un devis marqué A, annexé à un acte passé pardevant F. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869, le lot 18 mesurant 32 pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et partie du lot 17 mesurant dix huit pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, les lots sont contigus et le lot 18 forme le coin des rues Chestnut et Constantinople.

2° Un certain lot de terre dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B composé des parties des lots 16 et 17, sur un devis de D. E. Seghers, le 25 septembre 1895, annexé à un acte par devant W. R. Ker, le 18 septembre 1903 commençant cinquante pieds de l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut et mesurant trente pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1911, et les actes de vente, s'il y en a pardevant Philip Gensler Jr notaire aux frais des acquéreurs incluant tous certificats, les acquéreurs devant déposer 10 pour cent (ne portant pas intérêt) au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato
Agent de Propriétés Foncières,
910 rue Gravier.

Merrick, Lewis, Gensler et Shwartz, avocats.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,793—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division B.

Succession de Emiliano Martinez.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire intitulée Succession de Emiliano Martinez, Dossier No 96,793, ledit ordre daté et signé du 10 juillet 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, à midi, JEUDI, le 17 août 1911, la propriété foncière énumérée dans l'inventaire enregistré comme suit

1. Un cert